



rémunération inférieure à un membre de mon équipe

Par **abinternet**, le **05/09/2011** à **17:29**

Bonjour,

J'ai depuis le début de l'année pris la responsabilité d'un nouveau service en tant que responsable produit.

Ma fonction m'amène à manager de nouvelles personnes. la politique de rémunération de l'entreprise s'organise autour de 2 possibilités d'augmentation par an (mai & octobre).

J'ai eu connaissance de fait de la rémunération des personnes sous ma responsabilité. J'ai alors constaté qu'une de ces personnes possède une rémunération supérieure d'environ 20% à la mienne.

Y-a-t'il une règle particulière en matière de rémunération ?

D'avance merci

Par **P.M.**, le **05/09/2011** à **18:48**

Bonjour,

Dans la rémunération peuvent entrer en compte différents éléments, certains PDG sont moins rémunérés que certains de leurs salariés, ce n'est donc pas une règle absolue que le responsable doive gagner plus...